



Retraites : première journée de mobilisation le 19 janvier

La Première Ministre a annoncé ce 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Le système de retraites par répartition n'est pas en danger, rien ne justifie une réforme aussi brutale. Attachées à un meilleur partage des richesses, les organisations syndicales n'ont eu de cesse pendant la concertation avec le Gouvernement de proposer d'autres solutions de financement, à commencer par l'amélioration de l'emploi des seniors. Jamais le gouvernement, arcbuté sur son projet, ne les a étudiées sérieusement.

Suite à l'annonce de la réforme gouvernementale, toutes les organisations syndicales se sont immédiatement réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle. Celle-ci prendra la forme d'une première journée de grèves et de manifestations le 19 janvier 2023.

Parce qu'elles représentent l'ensemble des travailleurs et des travailleuses, demandeurs et demandeuses d'emploi, et retraité.es, c'est cette date syndicale qui donne le départ d'une puissante mobilisation sur les retraites dans la durée.

Elles décident d'ores et déjà de se réunir le 19 janvier au soir avec les organisations de jeunesse pour prolonger le mouvement de mobilisation et convenir d'autres initiatives.

Les organisations syndicales appellent les salarié.es à se mobiliser fortement dès cette première journée dans l'ensemble du territoire et à participer aux différentes initiatives organisées en intersyndicale.

Paris le 10 janvier 2023

10h : Saint Claude, Rue de Rottenbourg

10h30 : Dole avenue Lahr

15h00 : Lons-le-Saunier, place de la Liberté



Travailler plus pour gagner moins : ça suffit !

Retraites à 60 ans c'est possible

Emmanuel Macron a décidé de passer en force sa réforme des retraites contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales et d'une large majorité de Français·es. Comme nous l'avons fait en 2020 où nous avons forcé le gouvernement à enterrer son projet de retraite à points, nous pouvons faire changer la donne par notre mobilisation. Notre pays n'a jamais été aussi riche, nous voulons mettre à l'ordre du jour la retraite à 60 ans avec 75 % du dernier salaire !

Toutes et tous pénalisés.e.s

Avec la réforme du gouvernement, l'ensemble des salarié·es vont devoir travailler plus longtemps :

- L'âge d'ouverture des droits sera augmenté de trois mois chaque année à partir de la génération 1961. Il ne sera plus possible de partir avant 64 ans pour celles et ceux nés après 1968 ;
- Il faudra un trimestre de cotisation de plus chaque année pour avoir une carrière complète.
- Les 43 annuités de cotisation s'appliqueront dès la génération 1963 ;
- Les départs anticipés pour pénibilité, carrières longues ou régimes spéciaux seront reportés d'au moins deux ans.

Cette réforme va encore faire chuter le niveau des pensions. À 60 ans, un·e actif·ve sur deux seulement est encore en activité, que ce soit à temps partiel ou à temps complet ! Avec la réforme, encore plus de salarié·es seront contraint·es de partir avec une carrière incomplète et après des années de précarité, notamment les femmes.

Aucune avancée dans le projet du gouvernement

Le gouvernement met en avant la nature progressiste de son projet avec la pension minimale de 1200 €. Cette revalorisation du minimum retraite à 85% du SMIC est prévue par la loi depuis 2003 ! De plus le gouvernement oublie de préciser que ce minimum concernerait uniquement les carrières complètes. Pour les 80% de retraité·e.s qui ont moins de 1000 € de retraite en raison d'une carrière incomplète cela ne changera absolument rien.

Depuis la mise en place du compte individuel de pénibilité seul 11 000 personnes par an bénéficient d'un départ anticipé. Ce dispositif est un leurre pour les travailleur·e.s. Seul les régimes spéciaux, que le gouvernement veut détruire, des professions concernées par la pénibilité permettent de garantir aux salarié·e.s une reconnaissance de la pénibilité et de bénéficier d'autant d'années de retraites que le reste de la population.

15 ; 32 ; 60 le tiercé gagnant du monde du travail

A l'opposé du gouvernement qui porte une politique favorable aux capitalistes en réduisant les droits sociaux pour gonfler les dividendes, la CGT affirme qu'il est possible de financer les revendications suivantes :

- L'heure de travail payée **15 € brut**
- La semaine de travail de **32 h**
- Le départ à la retraite à **60 ans**

Ces revendications sont pleinement réalistes si l'on estime que les dividendes versés aux actionnaires sont illégitimes et que l'on doit les récupérer pour financer un programme de progrès social ambitieux.

**Le Travail crée la richesse de notre économie, cette richesse doit revenir au Travail
pas au Capital**

Tou·tes ensemble le 19 janvier !